

# RÉGLEMENT RANDONNÉE CHOLET PAYS DE LA LOIRE

## 1/PARTICIPATION

Épreuve ouverte à toute personne. Les mineurs doivent fournir une autorisation parentale. L'engagement est ferme et définitif. Tout désistement pour quelque motif que ce soit, n'ouvre droit à aucun remboursement.

## 2/RETRAIT DES DOSSIERS D'ENGAGEMENT

Retrait la veille de 16h à 20h et le jour de la randonnée de 6h à 8h30 à la Salle des Fêtes, esplanade de la Grange (avenue Anatole Manceau) à Cholet.

- Se munir d'une pièce d'identité et d'un certificat médical. Aucune décharge, ni photocopie ne sera acceptée. Les déclarations sur l'honneur ne seront pas acceptées.

### Pour les licenciés :

- Se munir de votre licence et d'une pièce d'identité.

## 3/OBLIGATION

Cette organisation n'étant pas une course, chaque participant doit se considérer en excursion personnelle et se soumettre aux prescriptions du Code de la route, ainsi qu'aux éventuels arrêtés préfectoraux et/ou municipaux des localités traversées. Il est responsable des accidents dont il pourrait être l'auteur ou la victime. Aucune poursuite ne pourra être envisagée pour quelque raison que ce soit à l'encontre des organisateurs.

Le port du casque est obligatoire.

Chaque participant sera seul responsable d'un manquement à ces règles.

## 4/ASSURANCES

La responsabilité Civile est obligatoire. Les inscrits participent sous leur propre responsabilité. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol.

## 5/RAVITAILLEMENT

Trémentines et Somloire  
Plateau repas à l'arrivée

19 MARS 2022

# RANDO CHOLET PAYS DE LA LOIRE SUR LE CIRCUIT DES PROS

3 CIRCUITS :

75 km

128 km

160 km

Départ à :  
8h - 8h15 - 8h30

Salle des Fêtes  
Esplanade de la Grange  
(Av. Anatole Manceau)  
49300 Cholet

Direction de la Communication - Ville de Cholet / ADC - février 2022

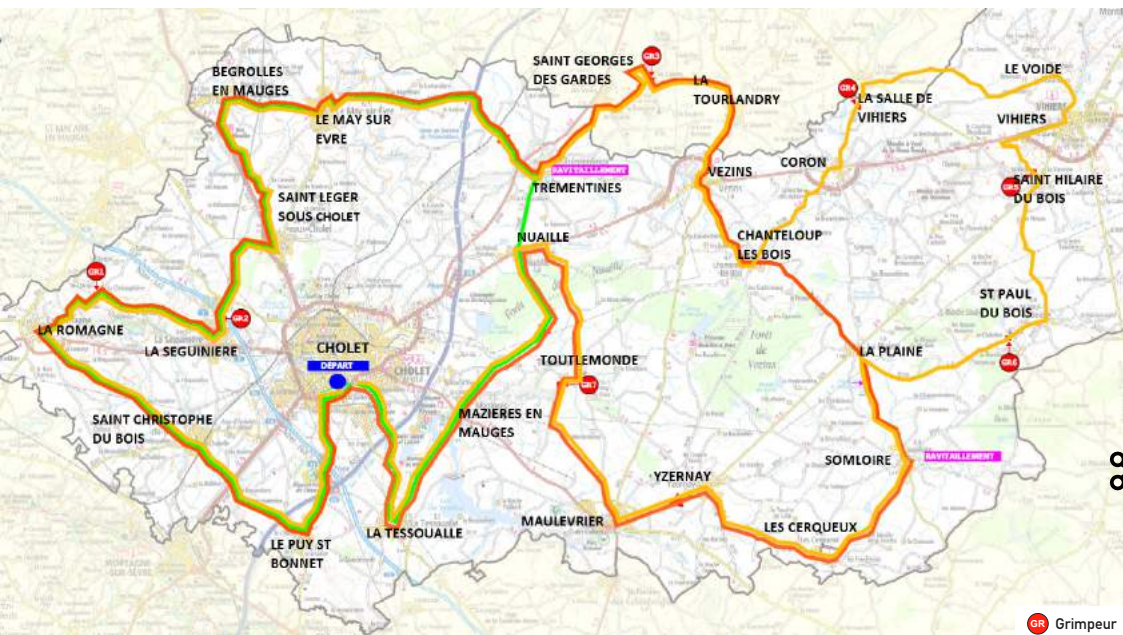


Inscriptions : [www.ats-sport.com](http://www.ats-sport.com)



# DÉPART ET ARRIVÉE À CHOLET LE 19 MARS 2022

## 3 CIRCUITS



160 km/Départ 8h

2 ravitaillements :

- Trémentines km 53
- Somloire km 113

128 km/Départ 8h15

2 ravitaillements :

- Trémentines km 53
- Somloire km 80

75 km/Départ 8h30

1 ravitaillement :

- Trémentines km 53

Renseignements au  
**02 41 62 28 09**  
[www.choletpaysdelaloire.fr](http://www.choletpaysdelaloire.fr)

### Identifiants OpenRunner :

- 160 km/12333515
- 128 km/12232020
- 75 km/12236616

## INSCRIPTIONS sur : [www.ats-sport.com](http://www.ats-sport.com)

Tarifs :

16 € avant le 14/03/2022  
21 € jusqu'au 19/03/2022

Date limite d'inscription :

En ligne : 17/03/2022  
Par courrier : 13/03/22  
Sur place : 19/03/2022

### Incluant :

- 1 à 2 ravitaillement(s) pendant la randonnée
- 1 plateau repas à l'arrivée

## PERMANENCES

Retrait des dossiers engagement et permanences :

Le 18/03/2022 de 16h à 20h  
Le 19/03/2022 de 6h à 8h30



Salle des Fêtes - Esplanade de la Grange (Av. Anatole Manceau) - 49300 Cholet

## CERTIFICAT MÉDICAL ET CASQUE OBLIGATOIRE

### Bulletin d'engagement :

à adresser à Cholet Événements - Rando CPDLL - BP 71203- 49312 Cholet Cedex.  
Merci de bien vouloir libeller vos chèques à l'ordre de : Cholet Événements  
(L'inscription n'est prise en compte qu'avec son règlement)

Date limite d'inscription :

En ligne : 17/03/2022  
Par courrier : 13/03/2022  
Sur place : 19/03/2022

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
en majuscule en majuscule

Adresse : \_\_\_\_\_  
en majuscule

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Adresse E-mail : \_\_\_\_\_

Parcours :  160 Km  128 Km  75 Km

Licencié joindre obligatoirement une copie de la licence 2022  Non Licencié joindre obligatoirement un certificat médical

Groupe Sanguin : \_\_\_\_\_

Signature obligatoire :  
votre signature vaut acceptation  
du règlement sans réserve